

Mairie de BRAILLANS

9 rue de la mairie
25640 BRAILLANS

☎ 03 81 57 93 30

Email : mairie.brailans@orange.fr

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX Selon la procédure adaptée CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES CCTP

Lot 8 REVETEMENT DE SOL SOUPLE

Maître d'Ouvrage

MAIRIE DE BRAILLANS
9 rue de la mairie
25640 BRAILLANS
Tél / Fax 03 81 57 93 30
Email : mairie.brailans@orange.fr

Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire, Alain BLESSEMAILLE

Maître d'œuvre

AGENCE CAP CONSTRUCTIONS
Derrière le clos
BP 22
25530 CHEVIGNEY LES VERCEL
Tél / Fax 03 81 88 31 10
Email : capconstructions@orange.fr

Objet de marché

Réorganisation du bâtiment mairie.

Remise des offres

Date limite de réception : le 25 novembre 2011

Heure limite de réception : 11 h 00

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1. - OBJET DE L'OPERATION.....	2
ARTICLE 2. - OBJET DES TRAVAUX.....	2
ARTICLE 3. - DEFINITION DES TRAVAUX.....	2
ARTICLE 4. - CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX ET FOURNITURES A UTILISER.....	2
4.1. - DOCUMENTS TECHNIQUES PARTICULIERS.....	2
4.2. - QUALITES ACOUSTIQUES DES REVETEMENTS DE SOL.....	2
4.3. - QUALITE ET ORIGINE DES MATERIAUX.....	2
4.4. - NATURE DES SOLS.....	2
4.4.1. - <i>Chape sèche flottante</i>	2
4.5. - REVETEMENTS PLASTIQUES OU ASSIMILES	2
4.5.1. - <i>Revêtement type</i>	2
4.5.2. - <i>Produits de collage</i>	3
4.5.3. - <i>Accessoires</i>	3
5. - LOCALISATION	3
5.1. - DES REVETEMENTS DE SOL	3

ARTICLE 1. - OBJET DE L'OPERATION

Aménagement du bâtiment mairie.

Etendre les bureaux de la mairie à la totalité du bâtiment.

Rendre conforme le bâtiment à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

A savoir :

Le bâtiment est composé de deux niveaux et d'une dépendance :

Au RDC une pièce principale, un sanitaire, une cage d'escalier d'accès au 1^{er} étage, ce niveau est desservi par un escalier extérieur de 3 marches.

Au 1^{er} étage quatre pièces et un local sanitaire desservi par un escalier intérieur.

Le but du projet est la réorganisation des bureaux sur les deux étages.

La pièce du RDC devient une salle de convivialité, pendant que le premier étage reçoit l'ensemble des bureaux et l'accueil du public.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite fait l'objet de la création d'une rampe maçonnée à l'extérieur pour l'accès au bâtiment ainsi que la mise en place d'une plate forme élévatrice intérieure pour l'accès aux services de la mairie.

La dépendance d'une surface correspondant à un garage et une partie atelier est reconstruite.

ARTICLE 2. - OBJET DES TRAVAUX

Les ouvrages, à base de revêtements PVC, posés sur lés, sont à réaliser conformément au descriptif ci-après:

ARTICLE 3. - DEFINITION DES TRAVAUX

Les travaux comprennent :

- pour les sols :

- . les études d'exécution,
- . la dépose des revêtements existants,
- les travaux préliminaires sur revêtement existant,
- la réception de l'état des supports et la vérification des niveaux nécessaires au respect des cotes d'arase des sols finis,
- . la préparation des supports,
- . la fourniture et la pose des revêtements,
- . la fourniture et la pose des accessoires divers.

ARTICLE 4. - CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX ET FOURNITURES A UTILISER

4.1. - Documents techniques particuliers

Les travaux seront exécutés conformément aux documents suivants (liste non limitative) :

- DTU 53-2 Revêtements de sols plastiques
- Norme NF P 62-603 Revêtements de sol plastique collé
- Norme NF S 31-053
- Cahier du C.S.T.B. n° 3509 de novembre 2004 : classement UPEC des locaux
- Spécifications du fabricant.

4.2. - Qualités acoustiques des revêtements de sol

Les revêtements de sol souples mis en œuvre auront un L minimum de :

- 19 dB pour les revêtements de sols plastiques

En tout état de cause, l'entreprise titulaire du présent lot devra fournir les coefficients Delta L de tous les revêtements de sols mis en place.

4.3. - Qualité et origine des matériaux

Les entreprises devront préciser dans leurs offres, les marques, types, qualités, caractéristiques et classement des matériaux qu'elles pourraient proposer en variante.

4.4. - Nature des sols

4.4.1. - Chape sèche flottante

Lot 5.

4.5. - Revêtements plastiques ou assimilés

4.5.1. - Revêtement type

Revêtement vinylique en lés, teintés dans la masse, associé à une sous couche résiliente, faisant l'objet d'un avis technique favorable pour l'emploi considéré.

le présent lot fourniture et pose de revêtement de sol plastique :

de classe U2S - P2 - E2 - C2

en Lé de 2 mètres

Type GERFLOR Réf : TRANSIT ACOUSTIC ou équivalent

Collage en plein par colle d'un type agréé par le fabricant et suivant avis technique du C.S.T.B

Aspect : lisse

Coloris : uniforme et clair

4.5.2. - Produits de collage

Adhésifs préconisés par le fabricant du revêtement ; lorsque parmi ceux-ci certains bénéficient de la marque de qualité NF-Adhésifs pour revêtements de sols plastiques leur emploi sera systématique.

Pour les revêtements faisant l'objet d'un avis technique seuls les adhésifs mentionnés dans ce document seront utilisables.

4.5.3. - Accessoires

Les barres de seuil seront constituées de profilés métalliques.

Plinthes plastiques

Dans tous les locaux recevant des sols plastiques, fourniture et pose de plinthes plastiques souples, dimension 70 x 20 mm.

Mise en œuvre par double encollage.

5. - LOCALISATION

5.1. - Des revêtements de sol

Sur l'ensemble du 1^{er} étage